



Résolution 24-02-27

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 février 2024, à 20h00, enregistrée, à la municipalité de St-Émile-de-Suffolk.

Étaient présents : Jacques Proulx, conseiller #1
Louise Boudreault, conseillère #2
Elaine Juteau, conseillère #3
Michel Bisson, conseiller #5
Marie Andrée Leduc, conseillère #6
Hugo Desormeaux, maire

Absent : Pierre Bérubé (motivé)

13.4 Engagement sur la préservation de la biodiversité dans le cadre du plan nature 2030

ATTENDU QUE les scientifiques signalent un effondrement de la biodiversité qui menace la sécurité, la santé et l'alimentation des populations de toutes les régions du monde;

ATTENDU QUE devant cette urgence d'agir, le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal a été adopté suite à la 15e Conférence des Parties (COP-15) qui s'est déroulée en décembre 2022;

ATTENDU QUE la crise de la biodiversité est transversale et complexe, les orientations du Cadre mondial sont ainsi destinées à l'ensemble des pouvoirs publics et de la société;

ATTENDU QUE la réussite de l'atteinte des cibles internationales dépend donc de l'action et de la coopération de tous les acteurs;

ATTENDU QUE des plusieurs États, villes et organismes dans le monde ont déjà fait part de leurs nouveaux engagements pour la protection de la biodiversité;

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec s'est engagé à adopter un Plan nature 2030 qui précisera comment la société québécoise participera à l'atteinte des objectifs et cibles du cadre mondial de la biodiversité;

ATTENDU QUE la biodiversité procure des bienfaits positifs à la population de l'Outaouais en plus de contribuer au caractère distinctif de la région grâce à ses paysages et son accès privilégié aux milieux naturels;

ATTENDU QUE l'ensemble des acteurs de la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk sont ainsi appelés à agir en tant qu'alliés de la biodiversité et à s'engager face à la préservation de celle-ci;

IL EST PROPOSÉ par madame Elaine Juteau;

QUE la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk s'engage :

À contribuer à l'atteinte des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et à soutenir la mise en œuvre du Plan nature 2030;

À travailler en concertation avec le CREDDO et les organisations alliées afin de préserver la biodiversité et freiner sa dégradation.

Adoptée à l'unanimité.



Hugo Desormeaux
Maire



Danielle Longtin
Directrice générale